

HORECA

Doubler la mise ou cibler les aides ?

Que peut faire la Région wallonne pour soutenir l'horeca ? Repasser les plats avec une nouvelle aide de 5 000 € ? Ou activer d'autres leviers ?

● **Pascale SERRET**

Long débat hier au Parlement wallon pour examiner les pistes de soutien aux restaurants, cafés et autres établissements de l'horeca. Une partie du secteur rouvre ses portes. D'autres ne se relèveront pas de cette crise.



Du neuf en terrasse pour soutenir l'horeca : pas besoin de permis pour une extension.

Photo News

Si l'essentiel des aides dépend du niveau fédéral (TVA, chômage temporaire, droit passerelle, etc.), quelle est la force de frappe de la Région ?

1. La terrasse Les terrasses et leur extension représentent un enjeu important dans le contexte sanitaire qu'on connaît toujours. Le gouvernement wallon fait grâce du permis de bâtir pour ceux qui ont la possibilité technique d'agrandir l'espace extérieur de leur établissement. Jusqu'au 3 janvier 2021, l'exonération passe de 50 m² à 100 m².

2. Le cash Où en sont les aides de 5 000 € de la Région ? Pas moins de 67 445 demandes d'aides ont été introduites (dont 12 770 de l'horeca et 1 465 de l'hébergement). Soit 518 millions d'argent frais. Plus de 52 000 paiements ont été réalisés. L'administration attend des infos complémentaires pour 8 220 dossiers, 6 800 sont en cours de traitement et 337 ont été refusés. Trop lent, dit le PTB, qui réclame un contrôle a posteriori. Trop peu pour le cdH, qui veut que la Région double la mise : 5 000 € de plus pour mai, la même chose pour juin. Et

avec ça, on serait encore derrière la Flandre et ses 14 000 € par établissement, fait remarquer René Collin (cdH). « Simple et populiste », réagit le PS Eddy Fontaine. Qui préconise un plan d'action concerté entre tous les niveaux de pouvoir.

3. L'effet retour Ce qu'il faut, ce n'est pas une nouvelle aide linéaire. « C'était un one shot », rappelle la MR Diana Nikolic. Elle plaide plutôt pour un allègement des charges : loyers, le précompte immobilier... Elle propose aussi de miser sur les interactions entre sec-

teurs. « Sans culture, pas de petit resto avant le concert. En soutenant l'un, on a l'effet retour sur l'autre. » Elle est rejointe par les Écolo Olivier Bierin et Véronica Cremasco : culture, tourisme, mobilité douce, horeca, proximité, circuit court... Tout se tient, se soutient.

4. Le fonds Que compte faire le ministre wallon de l'Économie ? Willy Borsus annonce « un fonds d'urgence complémentaire pour répondre à des situations plus particulières durablement à l'arrêt ». Pour qui ? Pour ceux dont les activités ne reprendront pas lundi. Les traiteurs (limités à 50 personnes par banquet), les forains, etc.

5. Le loyer Le ministre est partant pour actionner le levier « loyer » en invitant les proprios à laisser tomber tout ou partie du loyer pour ce printemps désastreux. « Quand un établissement fait faillite, j'invite le propriétaire à prendre sa part : 50-50. Si ça s'écroule, ce ne sera pas 50, ce sera rien du tout », tranche-t-il. Il évoque aussi la possibilité d'élargir le prêt « Coup de pouce », qui permet de prêter de l'argent à un proche entrepreneur à des conditions fiscales attractives. « Le dispositif a du succès. Il mérite de croître. » ■